

REGIONALE D'ELEVAGE

SAMEDI 4 JUILLET 2026



Châteaubriant

HALL DE BÉRÉ
44110 Châteaubriant

JUGE M. Matthieu DELAHAYE (F)

Passage des tests de tempérament

Juge C.S.A.U. M. RIGAUD Bernard

T.A.N. assurés par nos testeurs internes CFH

CLUB FRANÇAIS DU HOVAWART

affilié à la SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE

(Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture, décret du 22 mai 1969)

pour l'amélioration des races de chiens en France

(Reconnue d'utilité publique, par décret du 28 avril 1914)

RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

CHATEAUBRIANT

4 juillet 2026



Référent Bien-être Animal : Mme DROUET Valérie

Il incombe aux exposants d'assurer le bien-être du chien lors des expositions canines. Il est interdit d'exposer le chien à des situations susceptibles de compromettre sa santé et son bien-être – comme abandonner un chien dans une voiture par des températures élevées ou très basses, et/ou le traiter de manière cruelle. La violation de ces règles entraînera l'exclusion de l'exposition canine en cours et des événements à venir.

Catalogue Officiel

Règlement complet des expositions sur le site SCC :

<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

BIENVENUE À LA RÉGIONALE D'ÉLEVAGE DE CHÂTEAUBRIANT 2026

Samedi 4 juillet 2026

C'est avec un très grand plaisir que nous vous souhaitons la bienvenue à notre événement breton : la Régionale d'Élevage de Châteaubriant.

Pour cette Régionale d'Élevage, nous avons l'honneur d'être accueillis par la Société Canine Saint-Hubert de l'Ouest, dont nous remercions chaleureusement les bénévoles pour leur accueil et leur implication.

Nous tenons également à remercier nos juges :

- pour le C.S.A.U., **Monsieur Bernard RIGAUD** ;
- pour la beauté, **Monsieur Matthieu DELAHAYE**, qui assure aujourd'hui une double mission puisqu'il est également responsable de l'organisation de la manifestation multi-races au sein de laquelle nous sommes accueillis.

Nous adressons un grand merci à tous nos sponsors et partenaires, particulièrement généreux cette année :

BIOGANCE – PANO SIGN'SERVICE – P'TIT PÈRE – Kevin HÉNON – PURINA PRO PLAN – TROMELIN & Cie

Cette matinée de samedi a débuté par les épreuves de caractère et de tempérament avec le passage des C.S.A.U. et des T.A.N., suivies de la Régionale d'Élevage, qui a réuni 11 Hovawarts présentés.

L'après-midi a été consacré à l'exposition multi-races.

Nous remercions toutes les personnes impliquées dans l'organisation de cette Régionale d'Élevage, qui ont contribué au bon déroulement de cette journée placée sous le signe de la convivialité, du partage et du bien-être de nos Hovawarts.

La boutique du Club n'a malheureusement pas pu être présente. Toutefois, des envois restent possibles en contactant soit Pascaline BOURGEOT, soit Annie RIGHI.

Cordialement et hovawartement vôtre,

Annie RIGHI

Présidente du Club Français du Hovawart

PROGRAMME DES TESTS



TESTS DE TEMPÉRAMENT

Juge C.S.A.U. : Monsieur RIGAUD Bernard

Testeuse : Madame DROUET Valérie

Assesseure-Testeuse : Madame GUERIN Pascale



07H45 : Accueil des participants

08H15 : Début des explications du T.A.N. avec chien blanc

08H30 : Début des T.A.N.

08H30 : Début des C.S.A.U.

CHIENS INSCRITS AU CSAU

N°	Identification	Nom du chien	Exposant
3	250268781144371	VAIKO DES LANDES DE KERLOGGAN	M. SCOARNEC Patrick
6	250268781144384	VVILLOW B DES LANDES DE KERLOGGAN	M. Mme BARGAIN Claude et Marie-Pierre
9	250268781314167	VANILLE DU DOMAINE DE LA BRETONNIERE	M. DESBANS Arnaud

CHIENS INSCRITS AU TAN

N°	Identification	Nom du chien	Exposant
3	250268781144371	VAIKO DES LANDES DE KERLOGGAN	M. SCOARNEC Patrick
6	250268781144384	VVILLOW B DES LANDES DE KERLOGGAN	M. Mme BARGAIN Claude et Marie-Pierre
9	250268781314167	VANILLE DU DOMAINE DE LA BRETONNIERE	M. DESBANS Arnaud
12	993021200003384	BIG APPLE BLOND ARROW	Mme DEDIER Martine

CSAU

- 3 **VAIKO DES LANDES DE KERLOGGAN** LOF : 006418/00967 - id : 250268781144371 né le 07/07/2024 (*SYDJAN DES LEUS ALTIERS x PIRHOET DES LANDES DE KERLOGGAN*) Prod : Mme BARGAIN Marie-Pierre, Prop : M. SCOARNEC Patrick
- 6 **VVILLOW B DES LANDES DE KERLOGGAN** LOF : 006413/01020 - id : 250268781144384 née le 07/07/2024 (*SYDJAN DES LEUS ALTIERS x PIRHOET DES LANDES DE KERLOGGAN*) Prod : Mme BARGAIN Marie-Pierre, Prop : M. Mme BARGAIN Claude et Marie-Pierre
- 9 (c) **VANILLE DU DOMAINE DE LA BRETONNIERE** LOF : 006401 - id : 250268781314167 née le 27/05/2024 (*MALON DES TROIS PETITS DIABLES x OLIVE DU DOMAINE DE LA BRETONNIERE*) Prod et prop : M. DESBANS Arnaud

TAN

- 3 **VAIKO DES LANDES DE KERLOGGAN** LOF : 006418/00967 - id : 250268781144371 né le 07/07/2024 (*SYDJAN DES LEUS ALTIERS x PIRHOET DES LANDES DE KERLOGGAN*) Prod : Mme BARGAIN Marie-Pierre, Prop : M. SCOARNEC Patrick
- 6 **VVILLOW B DES LANDES DE KERLOGGAN** LOF : 006413/01020 - id : 250268781144384 née le 07/07/2024 (*SYDJAN DES LEUS ALTIERS x PIRHOET DES LANDES DE KERLOGGAN*) Prod : Mme BARGAIN Marie-Pierre, Prop : M. Mme BARGAIN Claude et Marie-Pierre
- 9 (c) **VANILLE DU DOMAINE DE LA BRETONNIERE** LOF : 006401 - id : 250268781314167 née le 27/05/2024 (*MALON DES TROIS PETITS DIABLES x OLIVE DU DOMAINE DE LA BRETONNIERE*) Prod et prop : M. DESBANS Arnaud
- 12 **BIG APPLE BLOND ARROW** LOF : 006681/01021 - id : 993021200003384 née le 27/09/2024 (*NINO ALDEON x ODYSSA DEBBIE-ANN*) Prod : Mme HUDOKOVA OLGA, Prop : Mme DEDIER Martine

LISTE DES EXPOSANTS

M. Mme BARGAIN Claude et Marie-Pierre 1, Kerpavec 56310 BUBRY - 06 83 72 72 79.....	6
Mme DEDIER Martine 15, rue de l'Aisne 02200 VENIZEL - 03 23 74 91 49.....	12
M. DESBANS Arnaud	9
M. SCOARNEC Patrick 2, la Huais de Bas 56380 GUER - 06 31 84 11 89.....	3

PROGRAMME DE LA RÉGIONALE D'ÉLEVAGE



Juge :
M. DELAHAYE Matthieu



10H30 : Début des jugements

STATISTIQUES DES 11 CHIENS INSCRITS

HOVAWART

Classe	Sexe	Numéros	Nb.	Juge
JEUNE	Mâles	1 à 2	2	M. DELAHAYE Matthieu
INTERMEDIAIRE	Mâles	3 à 3	1	
OUVERTE	Mâles	4 à 4	1	
JEUNE	Femelles	5 à 5	1	
INTERMEDIAIRE	Femelles	6 à 6	1	
OUVERTE	Femelles	7 à 9	3	
TRAVAIL	Femelles	10 à 10	1	
CHAMPION	Femelles	11 à 11	1	



Club français du Hovawart

823 vieille route de Grasse - 83300 DRAGUIGNAN

Informations : Pascaline BOURGEOT

Commission trésorerie CFH

Tél. : 06 59 77 43 35 / mail : cfhovawart.boutique@gmail.com

Marc LAPIERRE

Trésorier du Club Français du Hovawart

Tél. : 06 73 94 47 49 / mail : cfhovawart.tresorier@gmail.com

LISTE DES CHIENS EXPOSES

HOVAWART

Juge : M. DELAHAYE Matthieu

• CLASSE JEUNE MALE •

- 1 **ARTWIG DES LEUS ALTIERS** LOF: 006599 - id : 250269611577591 né le 13/07/2025 (*H'RUBEN VOM SCHMOLLENSEE x OBASILIA DES LEUS ALTIERS*) Prod : Mme WELFFENS Katerina, Prop : Mme FONTAINE Brigitte
- 2 **ASCOT DES LEUS ALTIERS** LOF: 006600 - id : 250269611577535 né le 13/07/2025 (*H'RUBEN VOM SCHMOLLENSEE x OBASILIA DES LEUS ALTIERS*) Prod : Mme WELFFENS Katerina, Prop : Mme FONTAINE Catherine

• CLASSE INTERMEDIAIRE MALE •

- 3 **VAIKO DES LANDES DE KERLOGGAN** LOF: 006418/00967 - id : 250268781144371 né le 07/07/2024 (*SYDJAN DES LEUS ALTIERS x PIRHOET DES LANDES DE KERLOGGAN*) Prod : Mme BARGAIN Marie-Pierre, Prop : M. SCOARNEC Patrick

• CLASSE OUVERTE MALE •

- 4 **U'VOSS DES JARDINS DE LA DAMOISELLE** LOF: 006308/00955 - id : 250269611092775 né le 26/12/2023 (*MOKY DU PRE DE CALIFOURNY x PHUKET DES JARDINS DE LA DAMOISELLE*) Prod : M. Mme BRUBION Daniel et Sylvie, Prop : M. LACOTTE Jean-François

• CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 5 **ANA BELLA DES LANDES DE KERLOGGAN** LOF: 006612 - id : 250268781788104 née le 02/07/2025 (*ROOK DES TROIS PETITS DIABLES x BELLADONNA ADLIG BLUMENAU*) Prod : Mme BARGAIN Marie-Pierre, Prop : M. Mme BARGAIN Claude et Marie-Pierre

• CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE •

- 6 **VVILLOW B DES LANDES DE KERLOGGAN** LOF: 006413/01020 - id : 250268781144384 née le 07/07/2024 (*SYDJAN DES LEUS ALTIERS x PIRHOET DES LANDES DE KERLOGGAN*) Prod : Mme BARGAIN Marie-Pierre, Prop : M. Mme BARGAIN Claude et Marie-Pierre

• CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 7 **TOSCANE DES LANDES DE KERLOGGAN** LOF: 006075/01005 - id : 250268780401434 née le 21/09/2022 (*SIRIUS UNALOME x PIRHOET DES LANDES DE KERLOGGAN*) Prod : Mme BARGAIN Marie-Pierre, Prop : Mme BIOTEAU Mylène
- 8 **UMYHT DU PRE NACE** LOF: 006275/01011 - id : 250268780886926 née le 16/09/2023 (*MELLOWFIELD'S JANGO x ONYX-AYKO DES TROIS PETITS DIABLES*) Prod : Mme LEGENDRE Christine, Prop : Mme DROUET Valérie
- 9 (c) **VANILLE DU DOMAINE DE LA BRETONNIERE** LOF: 006401 - id : 250268781314167 née le 27/05/2024 (*MALON DES TROIS PETITS DIABLES x OLIVE DU DOMAINE DE LA BRETONNIERE*) Prod et prop : M. DESBANS Arnaud

• CLASSE TRAVAIL FEMELLE •

- 10 **VANDA DES BUNKERS DE L'ELNON** LOF: 006388/01017 - id : 250269591365704 née le 15/05/2024 (*PETRUS DES LEUS ALTIERS x KASHMIR VON DER WASSERNIXE*) Prod : M. HUBERT François, Prop : Mlle POTIER Hélène

• CLASSE CHAMPION FEMELLE •

- 11 (CH) **U-LANN DES LEUS ALTIERS** LOF: 006167/01002 - id : 250269610586426 née le 21/01/2023 (*SIRIUS UNALOME x MOIRA DES LEUS ALTIERS*) Prod : Mme WELFFENS Katerina, Prop : Mme BOURTOURAUULT Isabelle

LISTE DES EXPOSANTS

M. Mme BARGAIN Claude et Marie-Pierre 1, Kerpavec 56310 BUBRY - 06 83 72 72 79.....	5-6
Mme BIOTEAU Mylène.....	7
Mme BOURTOURAUULT Isabelle.....	11
Mme DEDIER Martine 15, rue de l'Aisne 02200 VENIZEL - 03 23 74 91 49.....	12
M. DESBANS Arnaud.....	9
Mme DROUET Valérie - 02 40 77 18 82.....	8
Mme FONTAINE Brigitte 5, rue de la Sablière 17570 LES MATHES - 06 25 58 66 90.....	1
Mme FONTAINE Catherine 24, impasse des Vallées 37190 CHEILLE - 06 70 79 75 06.....	2
M. LACOTTE Jean-François.....	4
Mlle POTIER Hélène.....	10
M. SCOARNEC Patrick 2, la Huais de Bas 56380 GUER - 06 31 84 11 89.....	3

EXTRAIT DU REGLEMENT GENERAL DE L'EXPOSITION

L'exposition se tiendra à Châteaubriant, samedi 4 juillet 2026.

LOGEMENT - Exposition sans cage

SORTIE DES CHIENS - Les chiens non classés seront autorisés à sortir après les jugements

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur : Le nom, l'adresse de l'élevage, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce des portées à vendre. Un seul panneau par cage est autorisé. Toute distribution de prospectus, quels qu'ils soient, est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

TOILETTAGE - Les chiens doivent arriver toilettés lors de l'exposition. Ne seront plus tolérés que les coups de brosse de finition. L'usage de laque et de tout produit de maquillage permettant de modifier la couleur naturelle et la texture naturelle du poil est strictement interdit dans l'enceinte de l'exposition.

PRÉSENTATION - Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « handling », c'est-à-dire qu'il est interdit à toute autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par l'organisateur de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de juge.

BIEN-ÊTRE ET SANTE DU CHIEN - Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le laisser longtemps attaché à une potence, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier cerclé et/ou le traiter de manière cruelle. Le non-respect de cette règle par l'exposant entraînera son exclusion de l'exposition en cours

et l'ouverture d'une procédure disciplinaire par la SCC. Obligation est faite à l'organisateur d'effectuer des contrôles

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Tous les exposants devront pouvoir présenter le carnet de santé ou passeport et la carte d'identification i-CAD de leur chien. Le service vétérinaire sera assuré par un Docteur vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau
- des chiens aveugles ou estropiés
- des chiens dangereux
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations

La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice. **ANNULLATION** - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement accompagnée de l'ordre de paiement à l'ordre du CFH. Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines.

REMBOURSEMENT - En cas de demande de remboursement, une pénalité de 10% sera appliquée pour frais de Secrétariat. Aucune demande de remboursement ne sera acceptée après la clôture des engagements.

Sont admis à l'exposition tous les chiens de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date des engagements ;
- b) les engagements « au poteau » le jour de l'exposition ;
- c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite de la classe de Lot d'affixe, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1^{er} chien est indiqué catalogue compris (voir feuille d'engagement). Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. En s'engageant, l'exposant accepte expressément que le CFH utilise les images prises lors de la manifestation dans ses supports de communication (site internet, revues, documents à destination de formation...)

CLASSES D'ENGAGEMENT - La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date anniversaire le jour précédant l'exposition. Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office suivant son âge. La date prise en compte pour déterminer l'âge est le jour avant l'exposition.

BABY - (facultative) - 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant - Insuffisant. Elle donne lieu à un classement sous réserve de l'obtention du qualificatif Très prometteur et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du groupe, du jour...

PUPPY - (facultative) - 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant - Insuffisant. Elle donne lieu à un classement sous réserve de l'obtention du qualificatif Très prometteur et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du groupe, du jour...

JEUNE - Pour tous chiens âgés de 9 mois et de moins de 18 mois. Cette classe peut

donner droit à l'attribution du qualificatif EXCELLENT, mais ce dernier ne comptera pas pour la cotation.

INTERMÉDIAIRE - (le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation). Pour les chiens âgés de 15 mois et de moins de 24 mois.

OUVERTE - (le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation). Pour les chiens âgés d'au moins 15 mois.

TRAVAIL - (le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation). Pour les chiens âgés d'au moins 15 mois détenteurs d'un Brevet de pistage français, Brevet de recherche utilitaire, brevet troupeau (ovins ou bovins), le niveau 1 pour le pistage FCI sur un concours

CHAMPION - Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation), âgés d'au moins 15 mois (le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation)

VÉTÉRAN - Pour les chiens âgés d'au moins 8 ans. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif EXCELLENT, mais ce dernier ne comptera pas pour la cotation.

(1) Sont considérées comme classes individuelles les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy, Baby et Vétérans

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS - La clôture des engagements est fixée irrévocablement au 12 juin, dans la limite de 80 chiens par juge/jour. Engagements possibles sur www.cedia.fr

REÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS : Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement accompagnée de l'ordre de paiement à l'ordre de l'organisateur. Tous les engagements nous parvenant après la date de clôture (date de réception) seront détruits. En cas d'absence d'un chien engagé, il n'y aura pas de remboursement.

REFUS OU EXCLUSIONS

1. Des engagements : L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croit ne pas avoir à admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2. Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :

- a) ceux refusés par le Service Vétérinaire
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés
- c) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.
- d) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officiels seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmateur de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer. Il n'y a pas de CACS en Régionale d'élevage

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées : • Ceux qui auront fait une fausse déclaration. • Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci. • Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.

• Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre. Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine

CONFIRMATION - Seuls les juges français ou expert confirmateur peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Age minimum exigé : 12 mois.

PROPHYLAXIE DE LA RAGE - Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition.

TRÈS IMPORTANT - Avis aux exposants résidant à l'étranger

L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition. Obligations : Pour les chiens venant de l'étranger, le certificat de vaccination antirabique en cours de validité et mentionnant le N° d'identification du chien, sera exigé à l'entrée de l'exposition.

Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre toute maladie à virus (ex : GASTROENTÉRITE À PARVOVIRUS et LA TOUX DE CHENIL) et de se munir du carnet de santé.

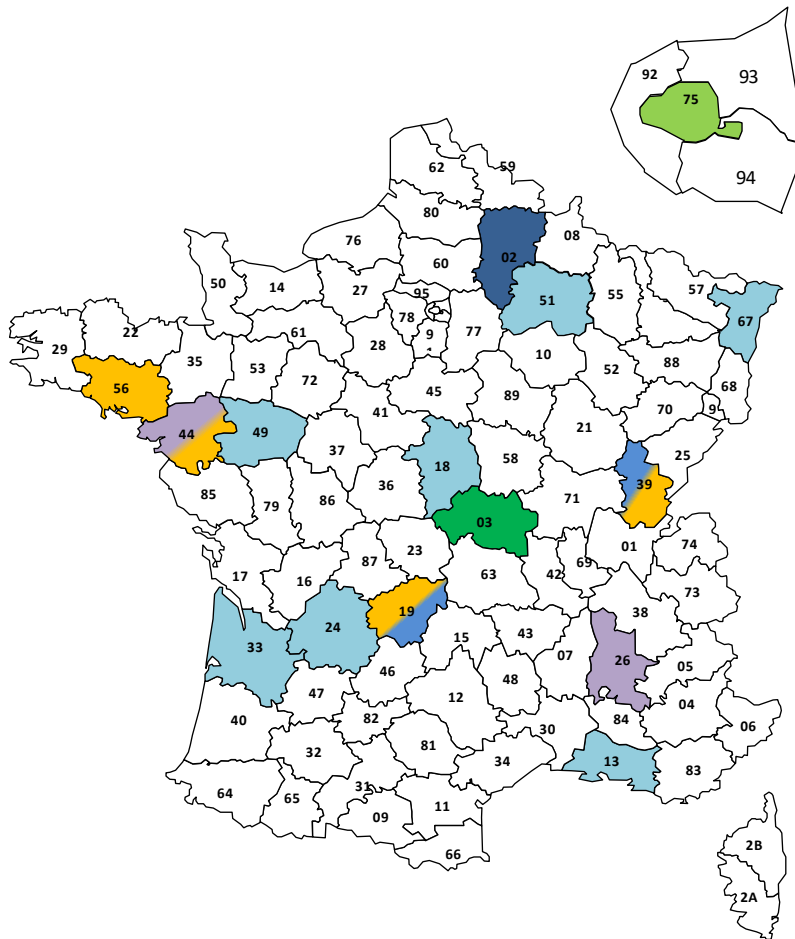
IL EST INTERDIT DE VENDRE DES CHIENS DANS L'ENCEINTE DE L'EXPOSITION



**Club
Français**

CALENDRIER 2026

Indice 2 : 31.01.2026



	NATIONALE D'ELEVAGE
	REGIONALE D'ELEVAGE
	SPECIALE DE RACE
	REGIONALE D'ELEVAGE ET SPECIALE DE RACE
	CHAMPIONNAT DE FRANCE
	CGA Concours Général Agricole

	STAGE DE TRAVAIL
	AUTRES ACTIVITES

Date	Lieu et Evénement	Juges / Intervenants
8 février	Spéciale CACIB à BOURGES (18)	M. Jean-Jacques DUPAS
27 février	CGA Concours Général Agricole à PARIS (75)	M. Didier BASSET M. Jean-Jacques DUPAS DV Maria MAKOMASKI
27 mars	Journée obéissance et mordant sportif à FAVARS (19)	HA : Florian FARFALE Mme Martine DONZE
28 & 29 mars	REGIONALE D'ELEVAGE CFH avec Certificat IHF à FAVARS (19) TEST : CSAU - TAN - TAT - TAU	Mme Christine BOULOT
18 avril	Spéciale CACS à MARTIGUES (13)	M. Jean-Jacques MORBELLI
25 avril	Journée obéissance et mordant sportif à NIVILLAC (56)	Franck ALLANOS Yann ROLL Magali LEGROS
9 & 10 mai	NATIONALE D'ELEVAGE CFH avec Certificat IHF à BUCY-LE-LONG (02) TESTS : CSAU-TAN-TAT-TAU	M. Didier BASSET
07 juin	Spéciale CACS à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51)	Mme Sylviane TOMPOUSKY
13 juin	Spéciale CACS à PERIGUEUX (24)	Mme Violaine PRESSIAT
20 juin 21 juin	Spéciale CACIB à MONTLUCON (03) CHAMPIONNAT DE FRANCE à MONTLUCON (03)	M. Christopher HABIG (DE) M. Hamid FALAH (F)
04 & 05 juillet	REGIONALE D'ELEVAGE en exposition multiraces (samedi matin) + Spéciale de race CACS (dimanche) CHATEAUBRIANT (44) TESTS : CSAU+TAN	M. Matthieu DELAHAYE (F) M. Alessandro ZEPPi (IT)
19 juillet	Spéciale CACS à AMBES (33)	M. Boris CAVILLAC
7 - 8 - 9 août	STAGE TRAVAIL A L'EAU + INITIATION ATTELAGE, SAUVETAGE Club Canin Jura Sud - Jeurre 39360- Lac de Vouglans	Mme Martine DONZE
22 août	Spéciale CACS à STRASBOURG (67)	M. Giulio BEZZECCHI (IT)
19 & 20 Septembre	REGIONALE D'ELEVAGE en exposition multiraces + Spéciale de race CACS (dimanche) à PIERRELATTE (26) TESTS à MONTELMAR (26) : CSAU-TAN-TAT-TAU (samedi)	Mme Sonya BENESPERI (F) Mme Violaine PRESSIAT (F)
8 & 9 octobre	Stage RU à GRANDCHAMP DES FONTAINES (44)	Maurice FEVRIER Valérie DROUET
10 & 11 octobre	REGIONALE D'ELEVAGE CFH à JEURRE (39) TESTS : CSAU-TAN-TAT-TAU	Mme Magali AERNOUTS
21 ou 22 novembre	Spéciale CACS à ANGERS (49)	M. Dominique VIZZARI



Club Français du Hovawart

Affilié à la Société Centrale Canine

Site : <https://www.hovawart.fr>

Présidente : Annie RIGHI
823 vieille route de Grasse
83300 DRAGUIGNAN
Tel. : 06.10.33.90.62

cfhovawart.president@gmail.com

Bulletin d'adhésion 2026

Tout adhérent admis dans les conditions déterminées par l'article 6 des statuts est réputé accepter sans réserves, du seul fait de son adhésion, les statuts et règlement intérieur de l'Association.

Bulletin d'adhésion à compléter et à envoyer par courrier, avec votre chèque de règlement à l'ordre du C.F.H., à :

M. Marc LAPIERRE - Trésorier du C.F.H. - 2 rue Jean Jacquet, 71100 LUX

cfhovawart.tresorier@gmail.com

Paiement par virement bancaire :

IBAN : FR76 1027 8365 0700 0121 0480 194 - BIC : CMCIFR2A - Club Français du Hovawart

Je demande mon **ADHESION** au C.F.H. en qualité de :

☐ Membre en individuel (40 €) ou en couple (60 €).

☐ Membre bienfaiteur en individuel (80 € minimum) ou en couple (120 € minimum).

Bulletin du C.F.H. ⁽¹⁾ :

je le reçois par courrier.

je demande un envoi postal en France métropolitaine (+ 15 €), en DROM ou étranger (+ 20 €).

NOM :	Prénom :	N° adh. C.F.H. :
NOM ⁽²⁾ :	Prénom ⁽²⁾ :	N° adh. C.F.H. :
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	Pays :
Courriel :		
Tél. :	Port. :	
Parrainé(s) par :		N° adh. C.F.H. :
J'autorise la communication de mes coordonnées, dans le cadre des activités liées au C.F.H. ⁽¹⁾ : OUI / NON		
J'autorise la reproduction et la diffusion publique sur tous les médias du C.F.H. de mon (mes) image(s) et/ou de celle(s) de mon (mes) Hovawart, faite(s) dans le cadre des manifestations qu'il organise ⁽¹⁾ : OUI / NON		

Je déclare (Nous déclarons) avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur et du règlement d'élevage de l'Association sur le site internet du C.F.H. et je m'engage (nous nous engageons) à les respecter.

Date :

Signature :

Signature ⁽²⁾ :

INFORMATIONS INDISPENSABLES POUR LE SUIVI DE NOTRE FICHIER ⁽³⁾

Nom complet de votre Hovawart		Nom de l'éleveur	
Sexe ⁽¹⁾	Né(e) le	N° LOF (ou Livre des Origines Etranger)	N° Tatouage ou Insert électronique ("puce") ⁽¹⁾
M / F			

Les informations recueillies sont nécessaires pour enregistrer votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au trésorier de l'Association qui vous attribuera votre N° adhérent. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au siège social du C.F.H.

Siège Social : 823 Vieille Route de Grasse – 83300 DRAGUIGNAN

⁽¹⁾ Rayer la mention inutile.

⁽²⁾ Uniquement si adhésion en couple.

⁽³⁾ Compléter le verso du présent BA pour vos autre(s) Hovawart.

Bulletin d'adhésion 2026

Autre(s) Hovawart (le cas échéant) :

Nom complet de votre Hovawart		NOM de l'éleveur	
Sexe ⁽¹⁾	Né(e) le	N° LOF (ou Livre des Origines)	N° Tatouage ou Insert électronique ("puce") ⁽¹⁾
M / F			

Nom complet de votre Hovawart		NOM de l'éleveur	
Sexe ⁽¹⁾	Né(e) le	N° LOF (ou Livre des Origines)	N° Tatouage ou Insert électronique ("puce") ⁽¹⁾
M / F			

Nom complet de votre Hovawart		NOM de l'éleveur	
Sexe ⁽¹⁾	Né(e) le	N° LOF (ou Livre des Origines)	N° Tatouage ou Insert électronique ("puce") ⁽¹⁾
M / F			

Nom complet de votre Hovawart		NOM de l'éleveur	
Sexe ⁽¹⁾	Né(e) le	N° LOF (ou Livre des Origines)	N° Tatouage ou Insert électronique ("puce") ⁽¹⁾
M / F			

Nom complet de votre Hovawart		NOM de l'éleveur	
Sexe ⁽¹⁾	Né(e) le	N° LOF (ou Livre des Origines)	N° Tatouage ou Insert électronique ("puce") ⁽¹⁾
M / F			

Nom complet de votre Hovawart		NOM de l'éleveur	
Sexe ⁽¹⁾	Né(e) le	N° LOF (ou Livre des Origines)	N° Tatouage ou Insert électronique ("puce") ⁽¹⁾
M / F			

Nom complet de votre Hovawart		NOM de l'éleveur	
Sexe ⁽¹⁾	Né(e) le	N° LOF (ou Livre des Origines)	N° Tatouage ou Insert électronique ("puce") ⁽¹⁾
M / F			

Nom complet de votre Hovawart		NOM de l'éleveur	
Sexe ⁽¹⁾	Né(e) le	N° LOF (ou Livre des Origines)	N° Tatouage ou Insert électronique ("puce") ⁽¹⁾
M / F			

Siège Social : 823 Vieille Route de Grasse – 83300 DRAGUIGNAN

⁽¹⁾ Rayer la mention inutile.

⁽²⁾ Uniquement si adhésion en couple.

⁽³⁾ Compléter le verso du présent BA pour vos autre(s) Hovawart.



Club Français du Hovawart

Affilié à la Société Centrale Canine

Site : <https://hovawart.fr>

Présidente : Annie RIGHI
823 vieille route de Grasse
83300 DRAGUIGNAN



: 06.10.33.90.62

cfhovawart.president@gmail.com

Trésorier : Marc LAPIERRE
2 rue Jean Jacquet
71100 LUX



: 06.73.94.47.49

cfhovawart.tresorier@gmail.com

AUTORISATION DE PUBLICATION C.F.H.

(à remplir **lisiblement** et à renvoyer au Trésorier par courriel ou courrier postal)

Demande d'adhésion au C.F.H. au titre de l'année **2026**.

En cas d'adhésion couple, remplir une autorisation de publication C.F.H. par personne.

NOM :		
Prénom :		
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	Pays :
N° Port. :	N° Tél. :	
Courriel :		

J'autorise la publication de mes données personnelles sur les différents supports de communication du C.F.H. conformément au paragraphe 2 du document "Politique de confidentialité - Gestion des données personnelles" (édition du 1^{er} mars 2025).

Cette autorisation est valable pour la durée de mon adhésion au C.F.H.

Fait le (date) :

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé") :

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION BONNE JOURNÉE



823 vieille route de Grasse
83300 DRAGUIGNAN
<https://www.hovawart.fr>



Réalisation :

SARL - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189

Adresse INTERNET : <https://cedia.fr> - E-mail : expo@cedia.fr

Certaines images ou certains textes peuvent avoir été créés ou modifiés avec l'IA.

**UN IMMENSE MERCI
À TOUS NOS SPONSORS
ET PARTENAIRES
POUR LEUR GRANDE GÉNÉROSITÉ**

